

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE CAPINGHEM

SÉANCE DU 29 AVRIL 2026

Date de la convocation Le 23 avril 2026	
	
EFFECTIF LEGAL :	23
EFFECTIF EN EXERCICE :	22
EFFECTIF VOTANT :	22

L'an deux mille vingt-six, le vingt neuf avril à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à l'espace Masselot, sous la présidence Vincent DUCOURAU, Maire,

Etaient présents DUCOURAU Vincent, WIDHEN Thierry, HAUTCOEUR Sophie, TRICOIT Antoine, CATTOEN Eugénie, LIETARD Guillaume, LAURENCE Sandrine, OUDAERT Ghyslaine, TRAPASSO Graziella, PUJOL Lionel, VASSEUR Etienne, DENUÉ Natacha, LACRAMPE Thibault, DE BOIS Amandine, DIDDEN Allison, PRUVOST Ingrid, CAPILLIEZ Mickael, INGOUF François, FEDERICO Louis

Etaient absents :

Ont donné pouvoir : VAN LAETHEM Francis => Pouvoir à T.WIDHEN, FICHELLÉ Marie-Claude => pouvoir à G. OUDAERT, BOITELLE Philippe => Pouvoir à A. TRICOIT.

Quorum : Atteint

Secrétaire de séance : Louis FEDERICO

OBJET : Délibération portant sur l'attribution des subventions aux associations et structures

Numéro de la délibération : CM260429-D05

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les demandes de subventions présentées par les associations et structures,

Considérant l'intérêt de soutenir les associations et structures de Capinghem dans leurs actions,

Entendu le rapport proposé le 03 avril 2026 par Madame Sandrine LAURENCE, concernant les subventions accordées aux différentes associations communales et structures pour l'année 2026,

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

DECIDE

D'attribuer les subventions aux associations et structures comme suit, pour un total de 23 800€ :

CM260429-D05 - Délibération portant sur l'attribution des subventions aux associations et structures

Envoyé en préfecture le 12/05/2026

Reçu en préfecture le 12/05/2026

Publié le

13 MAI 2026 S²LO

ID : 059-215901281-20260429-CM260429_D05-DE

ASSOCIATIONS	DEMANDE	PROPOSITION
APEIC	1 500,00 €	1 100,00 €
ASSOCIATION SPORTIVE DE CAPINGHEM	1 500,00 €	1 300,00 €
CAP'ARTS	1 000,00 €	1 000,00 €
CAP'GYM	1 200,00 €	1 200,00 €
CHŒUR GRENADINE	300,00 €	300,00 €
CLUB DE L'AMITIÉ	900,00 €	900,00 €
POINT DANSE	2 000,00 €	1500,00 €
TENNIS DE TABLE LOISIR CAPINGHEM	400,00 €	400,00 €
UN PIED DEVANT L'AUTRE	500,00 €	500,00 €
UNION NATIONALE DES COMBATTANTS	1 200,00 €	1 200,00 €
VIVRE ENSEMBLE À HUMANICITÉ	1 900,00 €	1 500,00 €
SCLEROSE EN PISTE	1 500,00€	1 500,00€
PSY Ecole	400,00 €	400,00 €
Médiation CITEO	11 000,00 €	11 000,00 €

Résultat du vote : Pour : 22 Contre : Abstention : Unanimité : Oui

Certifié conforme,
Fait et délibéré en séance du jour, mois
et an ci-dessus mentionné,

Louis FEDERICO
Secrétaire de séance

Vincent DUCOURAU
Maire de Cappinghem

13 MAI 2026

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture et publication le